

canadien. Dans l'exemple que nous avons donné plus haut, les chalutiers ouest-allemands opéraient dans un secteur exploité presque exclusivement par des nations étrangères. Les navires utilisés étaient des chalutiers congélateurs spécialement conçus pour résister à la glace omniprésente pendant la meilleure saison de pêche, janvier et février. Il n'est pas du tout certain à l'heure actuelle que le Canada aurait intérêt à investir massivement dans des chalutiers congélateurs — même si l'on tient compte des considérations sociales qui entrent en jeu. La saison de pêche ne durant que deux ou trois mois, il faudrait trouver le moyen d'utiliser avantageusement ces navires pendant les neuf ou dix autres mois de l'année

pour ne pas les exploiter à perte. Je vois mal comment on pourrait les affecter à un nombre suffisant d'autres usages pour les rentabiliser. C'est pourquoi les arrangements de coopération dans ce secteur particulier ont des chances d'être plus qu'une solution à court terme.

Nous avons vu que le Canada a décidé unilatéralement d'établir une zone de pêche exclusive de 200 milles, mais qu'il a pu le faire dans un esprit de coopération internationale. Il lui reste maintenant à réaménager ses relations avec les nations étrangères qui viennent pêcher dans ses eaux, d'une manière qui lui soit profitable et qui lui assure en même temps la collaboration de ces nations.

Jérusalem: la Ville sainte

La position canadienne sur "un règlement global"

R.V. Lucy

Le voyage historique qu'a effectué à Jérusalem le président Anouar el Sadate les 19, 20 et 21 novembre dernier a de nouveau mis en lumière le problème très réel que pose le statut de cette ville sainte et historique dans le contexte d'un règlement global de la situation au Proche-Orient. Le président d'Égypte a mentionné que Jérusalem Est (qui englobe toute la vieille ville) devait redevvenir sous souveraineté arabe. Quant au premier ministre d'Israël, il a rappelé la "réunification" de la ville en 1967. Toutefois, les deux chefs d'État ont fait état de la nécessité de rendre les Lieux saints de Jérusalem accessibles aux fidèles de toutes les croyances.

Histoire tumultueuse

Jérusalem change de mains pas moins de 37 fois au cours de sa longue histoire qui remonte au moins jusqu'au XIV^e siècle avant J.-C. alors que la ville est un État-cité cananéen sous la domination de l'Égypte. En l'an 1000 avant J.-C., le roi David s'en empare et décide d'en faire la capitale du royaume de Judée à cause de sa position géographique et de ses défenses naturelles. Après avoir survécu à la division du royaume de Salomon et aux attaques successives des Égyptiens, des Philistins et des Israélites, la ville est finalement détruite par Nabuchodonosor au dé-

but du VI^e siècle avant J.-C. Les Perses permettent cependant aux exilés juifs de rentrer à Jérusalem environ un siècle plus tard afin de restaurer l'enceinte de la ville et le temple.

Par la suite, la ville tombe entre les mains des Macédoniens puis, après un siècle d'indépendance sous les Maccabées, elle passe sous la domination de Rome en 63 avant J.-C. En l'an 4 de notre ère, Jérusalem devient la capitale de la province de Palestine avec, à sa tête, un procurateur romain. Les Juifs se révoltent en l'an de notre ère 66 puis, de nouveau, en 135. Chaque fois, les Romains réussissent à reprendre la ville aux insurgés, mais la seconde fois, ils la rasent complètement pour la reconstruire et la rebaptiser Aelia Capitolina. C'est au IV^e siècle, après la conversion des Romains au christianisme, que la ville reprend son nom. Les Perses s'en emparent en 614, mais après une longue guerre (qui annonce les Croisades) elle repasse sous le joug des Romains, qui la perdent au profit des Arabes en 638. En 1071, Jérusalem est cédée aux Turcs, et ce sont les prétendus excès de ces nouveaux maîtres à l'égard des pèlerins chrétiens qui ont en partie inspiré la première Croisade. En 1099, la ville est conquise par les Croisés francs qui passent au fil de l'épée presque tous ses habitants, qu'ils soient musulmans, juifs ou chrétiens. En 1189, Saladin renverse le royaume de Jérusalem et reprend la ville, cette fois sans bain de sang. L'empereur Frédéric II, qui détient le titre de "roi de Jérusalem", obtient par la négociation plutôt que par la force, que le sultan d'Égypte lui restitue la ville en 1221.

M. Lucy est un agent du ministère des Affaires extérieures, récemment affecté à l'Ambassade du Canada à Bagdad. Lors de la rédaction de cet article, M. Lucy travaillait à la Direction du Moyen-Orient du Ministère à Ottawa.